

N°24-HY

**Arrêté fixant la liste des candidats admis à concourir à l'examen  
professionnel d'avancement au grade d'animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe -  
Session 2024**

Madame la Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG31),

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu le décret n° 2011-560 du 20 mai 2011 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu au II de l'article 16 du décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu le règlement général des concours et examens professionnels organisés par le CDG31,

Vu l'arrêté n° 24-AK du 11 février 2024 modifié portant ouverture de l'examen professionnel d'avancement au grade d'animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe - Session 2024,

Vu le rapport d'analyse des dossiers d'inscription établi par le Pôle Recrutement/Concours du CDG31,

## **Arrête**

### **Article 1 : Admission à concourir**

La liste des candidats admis à participer à l'examen professionnel d'avancement au grade d'animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2024 est annexée au présent arrêté.

Cette liste compte 59 candidats admis à concourir.

### **Article 2 : Exécution de l'arrêté**

Le Directeur Général des Services du CDG31 est chargé de l'exécution du présent arrêté.

### Article 3 : Voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, sis 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE Cedex 07 (Tel. : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr ), soit par courrier postal, soit par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

### Article 4 : Publicité

Le présent arrêté est transmis à la Préfecture de la Haute-Garonne au titre du contrôle de la légalité. Il est en outre publié sur le site Internet du CDG31.

La Présidente,



Sabine GEIL-GOMEZ

**Examen professionnel d'avancement au grade  
d'animateur principal de 2ème classe  
Session 2024**

**Liste des candidats admis à concourir**

N° d'ordre	Nom	Prénom
1.	ANUTH	Vanessa
2.	AUBERT	Sébastien
3.	BENHAMIDA	Touatia
4.	BEYNEIX	Léa
5.	BRASSET	Aurelien
6.	BRUGUIER	Christophe
7.	CAPELLE	Marie
8.	CAPMARTY	Nelly
9.	COMBES	Stephanie
10.	CONAN	Sabine
11.	CREN	Claire
12.	DELLAC	Céline
13.	DEUTSCH	Richard
14.	DORBES	Armelle
15.	DUMAY	Audrey
16.	DUTHU	Laetitia
17.	EL MAFOUCHI	Zahra
18.	EZAZIAN	David
19.	FERNANDEZ	Leonor
20.	GARCIN	Béatrice
21.	GNAHOUE	Krystel

N° d'ordre	Nom	Prénom
22.	GORSE	Céline
23.	GOZE	Guillaume
24.	GRAVE	Mailis
25.	GROUSSET	Sébastien
26.	GUILBAUD	Bénédicte
27.	HERAUDEAU	Virginie
28.	ISERN	Nicolas
29.	JAUBART	Jean-Charles
30.	JORDA	Martine
31.	KADRI	Nadia
32.	KATHIR	Sandrine
33.	KELLER RODENAS	Laurence
34.	LANNES	Sihem
35.	LIGNON	Christophe
36.	LOMBARDIE	Laurine
37.	LOPES	Anthony
38.	MAURIN	François
39.	MEDINA	David
40.	MENGUAL	Laurent
41.	MILHAU	Luc

N° d'ordre	Nom	Prénom
42.	OUTIZAL	Marie-Claude
43.	PAGOAGA	Xavier
44.	PALFRAY	Pierre
45.	PAUL	Catherine
46.	PAYRASTRE	Mireille
47.	PIERRET	Summer
48.	REBEL	Sandrine
49.	REMY	Aurélie
50.	RESPLANDY	Nadia

N° d'ordre	Nom	Prénom
51.	RICHER DURTAUT	Guilene
52.	ROUCOU	Isabelle
53.	SCORDATO	Fabrice
54.	TARRAGON	Brice
55.	TOULOUZAN	Nicolas
56.	TRAMONT	Stephanie
57.	ULVOAS	Camille
58.	URVOY	Clémence
59.	VALERO	Karine

59 candidats admis à concourir